

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# Prévention des risques au travail dans le secteur des transports : Facteurs humains et organisationnels

- > Composante : Faculté des lettres, langues et sciences humaines, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- > Durée : 1 mois
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers
- > Campus : Campus Belle-beille

## Présentation

Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences dans la prévention des risques au travail et vous êtes dans le secteur des transports ? Cette formation est faite pour vous. Afin de répondre aux besoins des professionnels qui travaillent dans le secteur des transports, il a été décidé de créer une formation courte : Prévention des risques au travail dans le secteur des transports : facteurs humains et organisationnels. Le lien entre les transports et la qualité de vie au travail est un aspect essentiel à considérer dans le contexte actuel de changement post-crise sanitaire. Dans tous les modes de transports (routier, ferroviaire, aérien, maritime), les facteurs humains sont la principale cause d'accidents. Pour prendre le cas du domaine routier qui est le moyen de transports le plus couramment utilisé, le risque routier professionnel est la première cause de décès au travail. Dans les déplacements professionnels, il ne faut pas oublier les usagers vulnérables particulièrement exposés aux risques, comme les motards. Dans le secteur ferroviaire (comme dans les autres transports publics), différents stressors vont impacter le sentiment de bien-être. Le secteur maritime également exposé à des facteurs de stress spécifiques à l'environnement, est aussi exposé à la problématique de la fatigue (situation d'éveil prolongée, travail posté etc.). Quant au facteur aérien, il est touché par des problématiques similaires auxquelles s'ajoutent des facteurs de personnalité ou des attitudes « inappropriées » pour la sécurité.

Cette formation courte abordera la problématique des facteurs humains et psychologiques qui contribuent à la prise de risque dans les transports. Le rapport à la règle, la personnalité, la colère, le stress, les processus de perception et d'attention en situation de conduite avec les problèmes d'acquisition d'informations visuelles, ces différents mécanismes concourent à la prise de risque. On identifie également dans le champ des mobilités des groupes « à risque ». Ce sont des usagers vulnérables dont la part d'accidents est particulièrement élevée comparativement à leur proportion dans le trafic.

Ces différents aspects (facteurs et groupes à risque) doivent être intégrés dans une autre problématique qui est celle du travail et des facteurs organisationnels. En effet, le problème d'exposition au risque est un problème complexe car il intègre des caractéristiques liées à l'individu mais aussi à l'environnement de travail. Ainsi la crise sanitaire a profondément impacté le secteur des transports/mobilités et le rapport au travail. Il est important dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie au travail, d'intégrer les aspects de transports/mobilités et de prévenir les risques dans ces domaines. L'ambition est donc de proposer un axe de formation courte pour sensibiliser à ces différents aspects humains et organisationnels autour des transports.

## Objectifs

- \* Identifier les facteurs humains et les risques dans le champ des transports/mobilités
- \* Identifier les processus psychosociaux et organisationnels
- \* Sensibiliser aux enjeux de la prévention et de la problématique transport/travail
- \* Appréhender le fonctionnement de l'individu en situation de conduite

## Les + de la formation

- \* Originalité de la double thématique : Psychologie des transports / travail
- \* Domaines d'expertise des intervenants :
  - Psychologie des transports et du travail
  - Métrologie (sciences de la mesure), infrastructure routière et perception visuelle
  - Sciences de gestion et de la sécurité
  - Formation outils du digital
- \* Prise en compte primordial des salariés mais aussi des employeurs qui doivent mettre en place une organisation du travail qui permette de rationaliser et de sécuriser les déplacements (facteurs organisationnels) afin de prévenir les risques.
- \* Approche pédagogique unique et interactive : Formation innovante avec l'utilisation d'un outil digital pour la prévention des risques routiers.
- \* Retours d'expérience et mise en pratique

Partenaires :





## Organisation

---

### Contrôle des connaissances

Un questionnaire sera rempli en amont de la formation et le dernier jour.

## Admission

---

### Conditions d'admission

- \* Être titulaire d'un diplôme BAC+2 minimum ou équivalent  
OU
- \* Avoir une expérience significative en lien avec les thématiques de la formation

## Modalités d'inscription

[🔗](#) Pré-inscription en ligne du 20 mai au 1er juillet 2024.

## Public cible

Professionnels (salariés ou dirigeants), acteurs et partenaires impliqués dans le champ des transports (routier, ferroviaire, aérien, etc.). Toute entreprise gérant une flotte de véhicules ; toutes les mobilités (cheval, vélo, 2RM, etc.) ; les forces de l'ordre ; le secteur de la formation/prévention.

## Droits de scolarité

Coût de la formation : 880€ (Financement entreprise et/ou personnel)

## Capacité d'accueil

5 minimum et 12 maximum par formation.

## Pré-requis obligatoires

Voir condition d'admission

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Contact administratif

Cécile Héveline

📞 02 44 68 86 75

✉ cecile.heveline@univ-angers.fr

#### Responsable pédagogique

Sandrine Gaymard

✉ sandrine.gaymard@univ-angers.fr

### Lieu(x)

📍 Angers

## Campus

 Campus Belle-beille